

LE SUIVI DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN ALSACE EN 2012

Le contrat de professionnalisation est accessible à toute personne âgée d'au moins 16 ans disponible pour au moins 6 mois. Mais il est réservé en priorité aux jeunes sans qualification, aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), aux bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI) et aux personnes ayant bénéficié d'un emploi d'avenir.

Le nombre de contrats de professionnalisation a diminué de 10% en 2012, avec 4 007 embauches.

Le niveau des diplômes à l'entrée progresse régulièrement : trois personnes sur quatre ont un niveau de diplôme à l'entrée supérieur ou égal au baccalauréat en 2012 (71% en 2011 et 64% en 2010). Les femmes possèdent plus souvent des diplômes de niveau bac et plus (76% contre 69% des hommes).

En 2012, plusieurs des principales filières de formation enregistrent des baisses.

Le commerce, première spécialité de formation (38% des embauches), enregistre une baisse de 12% en 2012. La comptabilité, seconde spécialité de formation (8% des embauches) et les transports, troisième spécialité de formation (5% des embauches) sont également en recul par rapport à 2011. A l'inverse, les ressources humaines, le secrétariat, la santé et les spécialités pluritechnologiques (mécanique-électricité) enregistrent une hausse des contrats.

Le domaine des ressources humaines connaît un très fort développement continu depuis 2006 et celui de la santé se redresse depuis 2010, après trois années de baisse consécutive.

Ce type de contrat s'inscrit dans une politique de formation et de recrutement des entreprises et favorise l'insertion professionnelle durable.

Bernard FATH
Service des études, des statistiques et de l'évaluation
DIRECCTE Alsace

Moins de contrats de professionnalisation débutés en 2012.....p 2

Des niveaux de diplômes à l'entrée de plus en plus élevés.....p 3

Plusieurs domaines de formation sont en progression en 2012, notamment les ressources humaines, le secrétariat, la santé et les spécialités pluritechnologiques (mécanique-électricité).....p 4

Les formations préparées dans le domaine de la comptabilité-gestion enregistrent le plus fort recul en 2012.....p 5

Les deux principaux OPCA progressent en 2012.....p 7

Note technique.....p 8

Moins de contrats de professionnalisation débutés en 2012

4 007 contrats de professionnalisation ont débuté en 2012, en Alsace, soit une baisse de 10% par rapport à 2011

Durant l'année 2010, 4007 contrats de professionnalisation ont débuté en Alsace, soit une baisse de 10% par rapport à 2011.

Les contrats débutés diminuent de 10,2% dans le Haut-Rhin et 8,8% dans le Bas-Rhin. Aussi bien les effectifs masculins que féminins enregistrent une baisse de 10%.

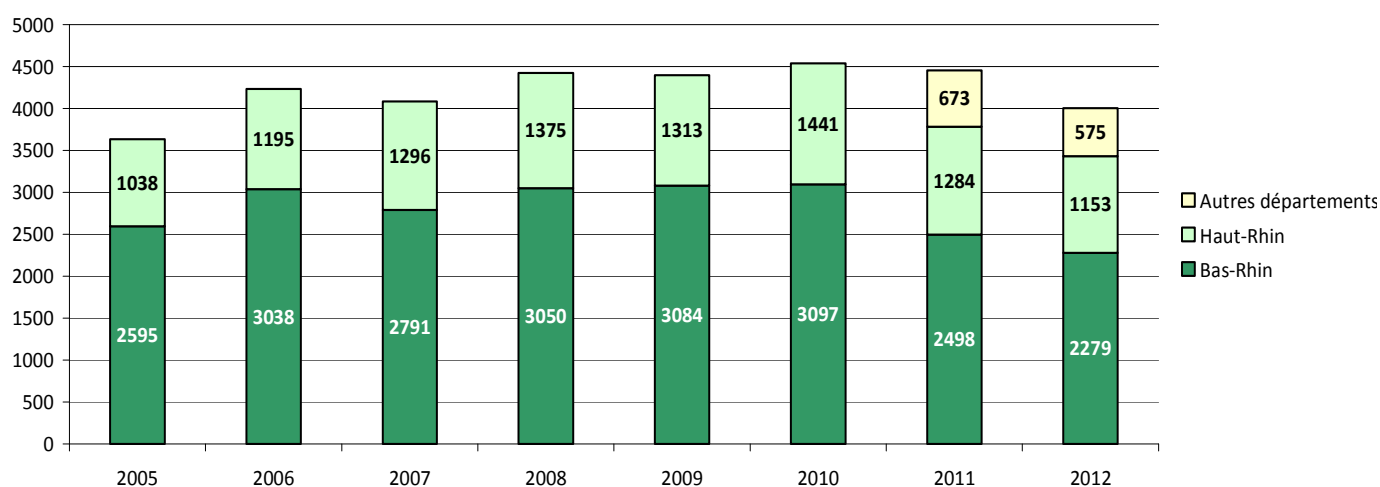
Répartition des contrats de professionnalisation par sexe et département

Département	Homme	Femme	Total	%	Part des femmes
Bas-Rhin	1028	1251	2279	57%	55%
Haut-Rhin	537	616	1153	29%	53%
Autres départements	439	136	575	14%	24%
Total	2004	2003	4007	100%	50%

Source : EXTRAPRO

Stable entre 2008 et 2011, les effectifs en contrat de professionnalisation ont subi un recul de 450 unités en 2012.

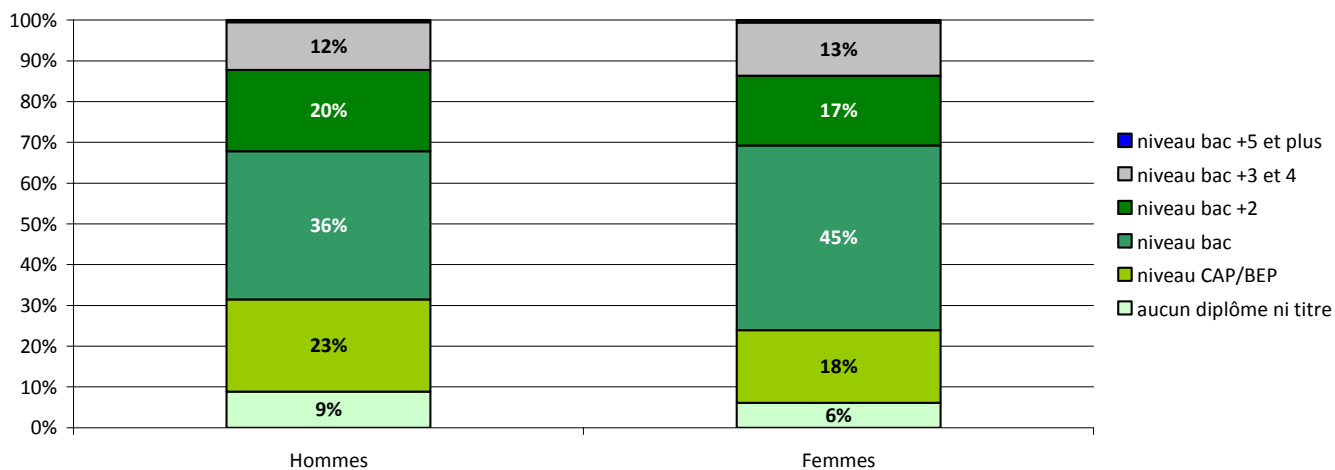
Evolution des contrats de professionnalisation



Source : EXTRAPRO

Des niveaux de diplômes à l'entrée de plus en plus élevés

Niveau de diplôme à l'entrée en fonction du sexe



Source : EXTRAPRO

Le niveau des diplômes à l'entrée progresse régulièrement : trois personnes sur quatre ont un niveau de diplôme à l'entrée supérieur ou égal au baccalauréat en 2012 (71% en 2011 et 64% en 2010).

Les femmes possèdent plus souvent des diplômes de niveau bac et plus (76% contre 69% des hommes).

Plusieurs domaines de formation sont en progression en 2012, notamment les ressources humaines, le secrétariat, la santé et les spécialités pluritechnologiques (mécanique-électricité)

Les dix premiers domaines de formation regroupent les trois quarts des contrats.

Contrat de professionnalisation par domaine de formation et sexe

Domaine de formation	Hommes	Femmes	Total	Total %	Evol. 2011/2012
Commerce, vente.	785	727	1512	38%	-12%
Comptabilité, gestion.	107	216	323	8%	-18%
Transport, manutention, magasinage.	156	63	219	5%	-13%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.	49	140	189	5%	29%
Secrétariat, bureautique.	21	149	170	4%	12%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes.	15	150	165	4%	-17%
Finances, banque, assurances.	56	77	133	3%	-3%
Santé.	6	116	122	3%	16%
Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-	104	2	106	3%	34%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données.	82	6	88	2%	-25%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine.	52	28	80	2%	38%
Bâtiment : construction et couverture.	77		77	2%	-10%
Accueil, hôtellerie, tourisme.	21	56	77	2%	13%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités).	25	45	70	2%	4%
Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique).	28	27	55	1%	6%
Travail social.	11	36	47	1%	-36%
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement.	34	11	45	1%	96%
Energie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage).	43	1	44	1%	-8%
Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion).	43		43	1%	72%
Spécialités plurivalentes de la communication	7	32	39	1%	77%
Electricité, électronique (non compris automatismes, productique).	33		33	1%	10%
Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle).	22	6	28	1%	-48%
Animation culturelle, sportive et de loisirs.	15	13	28	1%	n.d.
Moteurs et mécanique auto.	23	1	24	1%	n.d.
Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois.	20	3	23	1%	-15%
Bâtiment : finitions.	15	6	21	1%	-56%
Mines et carrières, génie civil, topographie.	20		20	0%	n.d.
Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux).	13	6	19	0%	-53%
Autres domaines	121	86	207	5%	-17%
Total	2004	2003	4007	100%	-10%

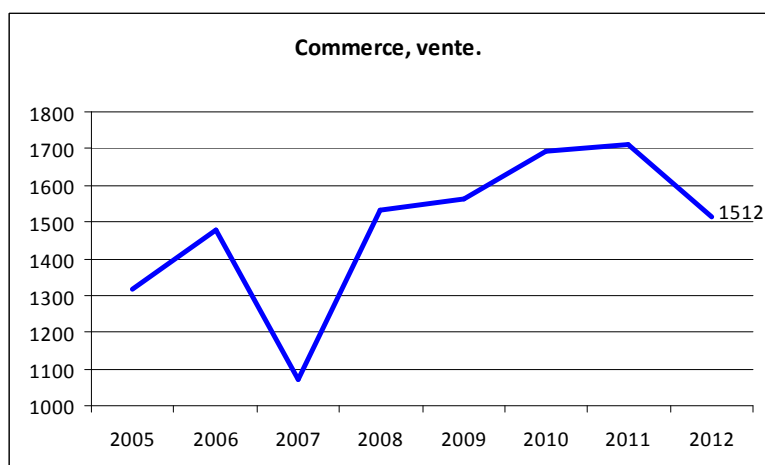
Source : EXTRAPRO

Plusieurs domaines de formation progressent en 2012, notamment les ressources humaines (+29%), le secrétariat (+12%), la santé (+16%) et les spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (+34%). A l'inverse, les trois domaines avec le plus d'effectifs sont en baisse, principalement le domaine commerce-vente (-12%) qui représentent 38% des contrats.

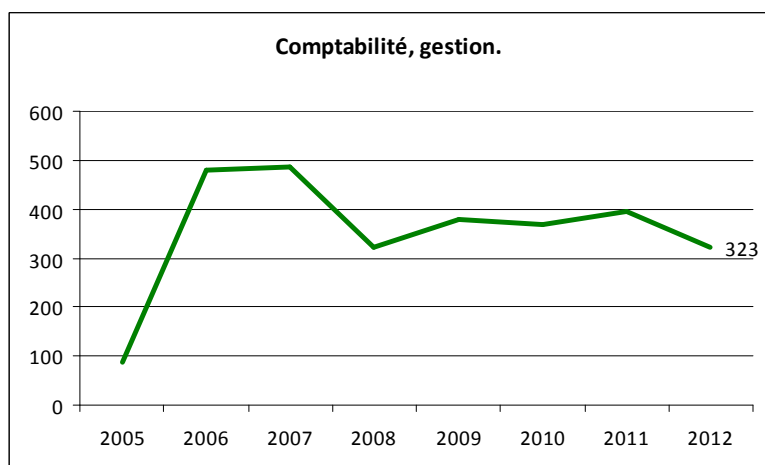
Le domaine des technologies industriels enregistre une baisse de 48% suite à une baisse de 78% en 2011.

Les formations préparées dans le domaine de la comptabilité-gestion enregistrent le plus fort recul en 2012

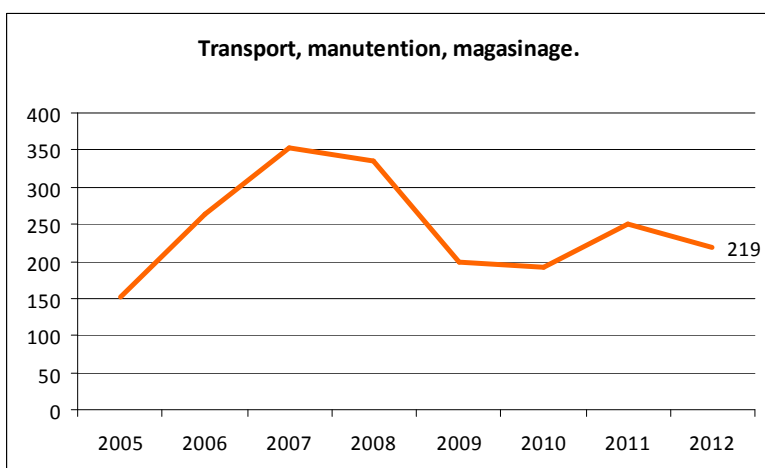
Le domaine du commerce et de la vente est le premier secteur en contrat de professionnalisation, avec 38% des contrats. Les effectifs diminuent de 12% en 2012.



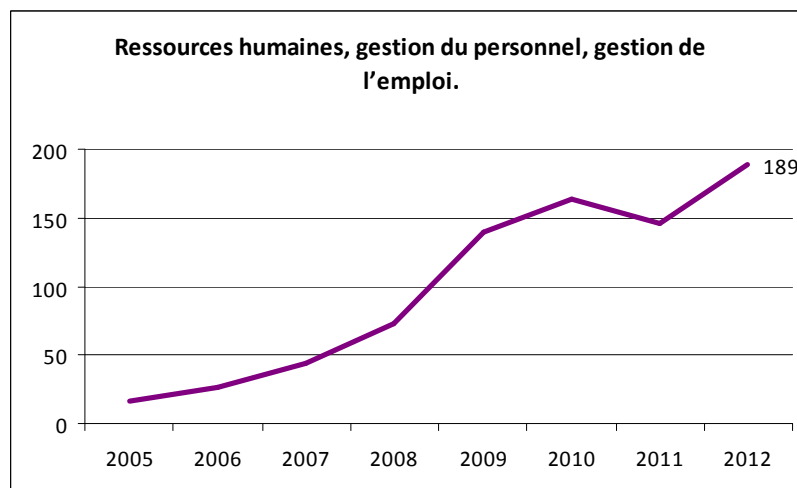
Le domaine de la comptabilité et de la gestion représente 8% des contrats. Il enregistre la plus forte baisse en 2012 (-18% de contrats par rapport à 2011).



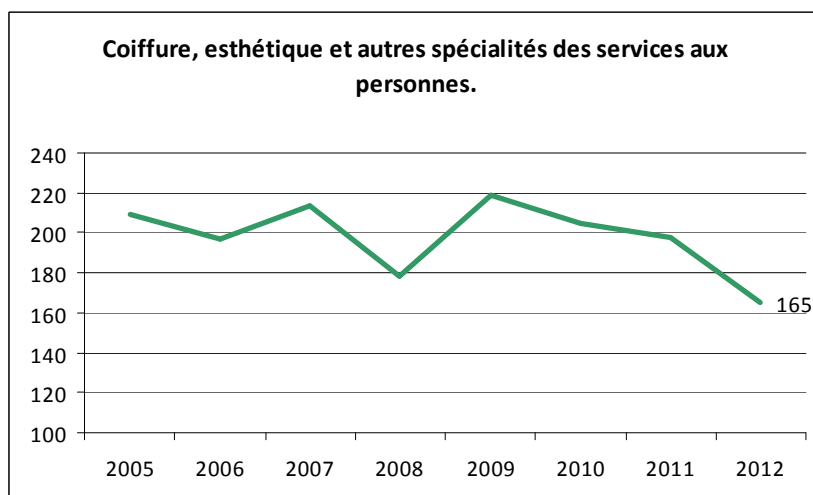
Le domaine des transports, de la manutention et du magasinage représente 5% des contrats. Il enregistre une baisse de 13% en 2012.



Le domaine des ressources humaines, de la gestion du personnel et de la gestion de l'emploi représente aussi 5% des contrats, mais il est en forte progression (+29% par rapport à 2011).



Le domaine de la coiffure de l'esthétique et des autres spécialités des services aux personnes représente 4% des contrats. Ce domaine de formation enregistre une baisse de 17% en 2012 et un recul de 25% sur la période 2010-2012.



Les deux principaux OPCA progressent en 2012

Evolution annuelle des contrats de professionnalisation par OPCA

Organisme	Secteur d'activité	Homme	Femme	Total	Part	Evol. 2011/2012	Tendance
AGEFOS PME	<i>interprofessionnel</i>	373	574	947	24%	4%	↗
FORCO	<i>commerce et distribution</i>	158	308	466	12%	14%	↗
INTERGROS	<i>commerce de gros et commerce international</i>	335	84	419	10%	-26%	↘
OPCALIA	<i>interprofessionnel (avant OPCAREG+OPCIB)</i>	173	199	372	9%	7%	↗
OPCAIM	<i>métallurgie</i>	209	106	315	8%	10%	↗
CONSTRUCTYS	<i>entreprises du BTP</i>	185	36	221	6%	-16%	↘
FAFIH	<i>hôtellerie, restauration, cafés</i>	58	99	157	4%	3%	↗
OPCA PL	<i>professions libérales sauf expert comptable</i>	5	133	138	3%	25%	↗
FAFTT	<i>travail temporaire, intérim</i>	67	68	135	3%	17%	↗
ANFA	<i>services de l'automobile</i>	103	29	132	3%	-2%	↘
OPCA TRANSPORTS	<i>transports routiers et fluviaux, ag. de voyage, tour.</i>	85	41	126	3%	-31%	↘
FAFIEC	<i>ingénierie, études, conseil informatique</i>	87	31	118	3%	-20%	↘
UNIFAF	<i>branches sanitaire et médico-sociale et sociale</i>	21	79	100	2%	-9%	↘
OPCA DEFI	<i>développement de l'Emploi et de la Formation dans l'Industrie</i>	42	52	94	2%	-15%	↘
AFDAS	<i>salariés du spectacle</i>	32	48	80	2%	-35%	↘
OPCALIM	<i>industries Alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail</i>	33	33	66	2%	8%	↗
OPCABAIA	<i>banques, Sociétés d'Assurances, Mutuelles d'Assurances</i>	14	43	57	1%	-26%	↘
UNIFORMATION	<i>entreprises de l'écon. sociale (coop. mutual. asso.)</i>	17	37	54	1%	-45%	↘
FAFSEA	<i>exploitations et entreprises agricoles</i>	7	2	9	0%	-76%	↘
OPCA 3+	<i>Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Inter-secteurs Papiers</i>				0%		
Total		2004	2002	4006	100%	-10%	↘

Source : EXTRAPRO

Au 31 décembre 2011, tous les agréments des quatre-vingt seize Opcas/Opacifs ont expiré, suite à la réforme de 2009. L'Administration a délivré un ou plusieurs agréments à quarante-huit organismes collecteurs (nouveaux et anciens). Ils se répartissent en :

- vingt organismes qui collectent les contributions « plan de formation » et « professionnalisation » :
 - dix-huit Opcas de branche ;
 - deux Opcas interbranches et interprofessionnels (Agefos-PME et Opcalia) ;
- vingt-huit organismes qui collectent les contributions des « congés individuels de formation » :
 - vingt-six Fongecif, interprofessionnels régionaux ;
 - deux Agécif ;
 - auxquels s'ajoutent six Opcas de branche, agréés au titre du congé individuel de formation par dérogation.

Les contrats de professionnalisation

Ce dispositif est entré en vigueur à partir du 1er octobre 2004.

Bénéficiaires possibles

Le contrat de professionnalisation est accessible à toute personne âgée d'au moins 16 ans disponible pour au moins 6 mois.

Mais il est réservé en priorité :

- aux jeunes sans qualification,
- aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA),
- aux bénéficiaires de l' allocation de solidarité spécifique (ASS),
- aux bénéficiaires de l' allocation aux adultes handicapés (AAH),
- aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI).
- aux personnes ayant bénéficié d'un emploi d'avenir.

Forme du contrat

Le contrat de professionnalisation peut prendre la forme d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI), à temps plein ou à temps partiel. Le contrat est obligatoirement établi par écrit, au moyen du formulaire Cerfa n°12434*01.

NOTE TECHNIQUE

Objectifs

Cette étude a un double but : éclairer les acteurs de l'emploi et de la formation sur le fonctionnement et les caractéristiques du contrat de professionnalisation en Alsace et susciter les questions qui peuvent en résulter.

C'est la huitième étude annuelle sur les contrats en alternance en Alsace.

Un groupe de travail se réunira, afin de débattre des évolutions constatées et de leurs conséquences.

Méthodologie

L'étude entreprise en 2013 porte sur les contrats de professionnalisation qui ont débuté en 2012..

Cette approche de comptage évite les différences liées aux périodes de réception des dossiers. En effet, la date de début d'un contrat devient une donnée effective seulement lorsque le contrat a réellement commencé. Elle est donc plus apte à traduire la réalité.

Pour une meilleure compréhension territoriale, la plupart des tableaux sont déclinés au niveau départemental.

L'exploitation repose sur les données issues du système national EXTRAPRO (site de dépôt et de consultation des contrats de professionnalisation).

« La DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) d'Alsace est née le 15 février 2010 de la fusion de la DRTEFP, des DDTEFP, du niveau régional de la DRCCRF, de la partie développement industriel et métrologie de la DRIRE, de la DRCE, de la DRCA, de la DRT, et du CRIE. Elle a pour mission d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser leur compétitivité, l'emploi et les compétences, tout en veillant aux conditions et au respect des réglementations du travail et en assurant la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs »

Repères : synthèses – ISSN : 1275-9457

Directeur de publication : **Daniel MATHIEU**

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
6, rue Gustave Adolphe Hirn – 67085 Strasbourg Cedex

Tél. : 03.88.15.43.00 – Fax : 03.88.15.43.43

Etude réalisée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Service ESE, **Bernard FATH**